Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20201015-13-DE Date de télét<u>ransmission : 23/10/2020</u>-Date de réception préfecture : 23/10/20

Date de réception préfecture : 23/10/2020
République Française

Meurthe-et-Moselle

| Nombre de Membres | | | | | |
|---------------------|----------|----------|--|--|--|
| Membres en exercice | Présents | Votants | | | |
| 45 | 41 | 41 | | | |
| | | + 4 | | | |
| | | pouvoirs | | | |

Date de convocation 09 octobre 2020

DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quinze octobre à vingt heures trente, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil communautaire à la salle des fêtes de Custines, sous la présidence de **TROGRLIC** LAURENT, président.

Présents: Laetitia ASCHBACHER, Pascal BARTOSIK, Pascal BECK, Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, David BLASIUS, Béatrice BOCHNAK, Magali **CLEMENT-**DILLMANN, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Céline **GEOFFROY, Denise GERARDIN, William GRAFF, Dominique** GRANDIEU, Catherine GUENSER, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Antony KUHN, Patrice LEBOEUF, Ludovic LEGGERI, Yves LEICKNER, Martine LEPIANKO, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Jean-Jacques MAXANT, Gilles MULLET, Jocelyne PANO, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, Francois ROUGIEUX, Carole SALEUR, Odile SCHMITT, Alain SOLDNER, Laurent TROGRLIC, Bernard VERGANCE, TROGRLIC, Bernard VERGANCE, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Représentés: Sylvie GAMEL par Chantal PELLENZ, Denis GODEFROY par Carole SALEUR, Aurélie MACAIGNE par Pascal BARTOSIK, Patrick MEDART par Odile BEGORREMAIRE.

Monsieur Valentin DETHOU a été nommé secrétaire de séance

Objet : Modifications du règlement de l'appel à projet pour l'aménagement d'espaces extérieurs dédiés à la promotion de l'activité physique

N° de délibération: 13

| Conseillers présents | Suffrages exprimés avec pouvoir | Pour | Contre | Abstention | Non participant |
|-------------------------|---------------------------------------|------|--------|------------|--------------------|
| 41 | 45 | 45 | 0 | 0 | 0 |

Rapporteur : M. MACHADO

Par délibération en date du 13/12/2018, le conseil communautaire a instauré un dispositif d'aide à l'aménagement d'espaces extérieurs dédiés à la promotion de l'activité physique.

Sur l'exercice 2019, le conseil communautaire a approuvé une aide financière aux projets des communes de Saizerais, Bouxières-aux-Dames, Pompey et Frouard.

L'article 1 du règlement de l'appel à projet définit les bénéficiaires du dispositif ainsi : « Le dispositif s'adresse aux 13 communes du Bassin de Pompey ».

Or, en 2019, le syndicat intercommunal du stade domicilié à Frouard a demandé à répondre à l'appel à projet. Cette demande a été refusée par la commission d'instruction des aides aux projets puisque le règlement communautaire ne donnait cette possibilité qu'aux seules communes.

Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20201015-13-DE II est d'ente proposé de u28 transposé de u28 du territoire qui souhaiterait déposer un projet commun.

Le syndicat du stade pourra ainsi candidater lors de l'ouverture d'un prochain appel à projet.

Par ailleurs, l'article 7 du règlement d'appel à projet définit les modalités d'attribution de la subvention. Il est précisé que le bureau exécutif attribue les demandes d'aide après instruction de la commission ad hoc, conformément au règlement modifié joint en annexe.

Il convient d'approuver la modification des articles 1 et 7 du règlement de l'appel à projet pour l'aménagement d'espaces extérieurs dédiés à la promotion de l'activité physique.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le règlement d'appel à projet modifié tel qu'annexé.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme

the s

Le Président.

Laurent TROGRLIC